

ASBL ATOUTS CAMPS

Place l'Ilon, 13

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par Monsieur le Bourgmestre de Bièvre, Monsieur Modave en date du 30/06/2021 ;

L'autorisation N° EC030

Est délivrée à

Association Saint-Hubert

Domicilié

Rue des Wez, 9A à 5555 Bièvre

Lui permettant

D'utiliser le label « Endroit de camp »

Pour le logement

Cercle Saint-Hubert

Capacité

45 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 07/09/2024.

Le 03/08/2021

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume